



Rolf Leuthard, Président central FSPHS

Aux présidentes et présidents des Sociétés
membres de la Fédération des Sociétés Philatéliques
Suisses

Rothenburg/Lostorf, fin octobre 2020

Annulation de l'Assemblée des délégués de la FSPHS du 14 novembre à Soleure, provoquée par le Coronavirus.

Chères présidentes, chers présidents,

Malheureusement, dois-je dire, l'Assemblée générale des délégués (AG) du 14 novembre 2020 à Soleure, ne peut et ne doit pas se dérouler. Les décisions du Conseil Fédéral et du Conseil d'Etat du canton de Soleure concernant la pandémie du Covid-19 ne nous laissent pas la possibilité d'organiser notre AG. C'est compréhensible et certainement juste. Nous l'acceptons et cherchons des solutions. Nous le regrettons vivement car les contacts réciproques et les décisions à prendre sont d'une importance primordiale pour le fonctionnement de la FSPHS et de nos sociétés.

Un report n'entre pas en ligne de compte, d'une part pour des raisons de délai et, d'autre part pour des raisons financières. Une assemblée générale nous coûte plusieurs milliers de francs.

Plusieurs sociétés participantes ont déjà payés les frais de participation à Soleure. René Jehle, le président de la société organisatrice soleuroise m'a prié de vous signaler que tous les montants versés seront remboursés. A cette fin la société de Soleure doit recevoir de votre part l'indication de vos relations bancaires qui ne sont malheureusement pas visibles pour tous les paiements. Pour cette raison il faudra les communiquer :

- par SMS au 076 / 506 82 58 ou par E-Mail à famjehle@solnet.ch ou par courrier à R. Jehle, Breitenfeldstrasse 4a, 4512 Bellach = No IBAN «CH.....» est demandé.

Nous prévoyons de vous demander par courrier vos décisions concernant les acceptations et les votations sur les différents points portés à l'ordre du jour.

Un questionnaire devra tout d'abord être préparé et il sera conséquent. Nous vous demandons donc un peu de patience. Nous allons probablement séparer les différents sujets en deux parties ; « décisions et votes habituels » et « nouveaux règlements de concours ».


Nous espérons donc vous fournir ces documents d'ici fin novembre avec un délai de réponse de 3 semaines. En suite il s'agira de dépouiller vos réponses puis de transmettre les résultats à la commission de gestion pour contrôle. Vous serez informés des décisions et résultats après ces deux opérations.

Ce mode de faire a été accepté par le comité central et la commission de gestion.

J'espère que vous aurez de la compréhension pour ces décisions et accepterez ce processus peu ordinaire.

Avec mes plus cordiales salutations

**Fédération des Sociétés
Philatéliques Suisses (FSPHS)**


Rolf Leuthard, Président central

Annexe: Souvenir de l'«Assemblée-Corona» de Soleure. Un présent offert par l'Association suisse des négociants en philatélie et POSTE CH SA. Les organes de la Fédération et les sociétés membres remercient pour cette attention largement appréciée.